Plan directeur régional de la Sarine VISION STRATEGIQUE

Objectifs

Le plan directeur de la Sarine vise un équilibre régional par un développement dynamique et ciblé des communes en complémentarité au développement de l'agglomération, ainsi qu'un cadre de vie de qualité pour l'entier de la région. Il s'articule de manière soudée et cohérente avec le projet d'agglomération.

Afin de favoriser l'**équilibre régional**, les services à la population, les équipements régionaux et les zones d'activités régionales sont implantés dans des emplacements stratégiques en prolongement des axes fonctionnels de l'agglomération. Situées sur ces axes bien desservis par les transports publics et la mobilité douce, les localités à renforcer jouent le rôle de polarités attractives pour l'ensemble de la région. En assurant un potentiel d'extension aux zones d'activités régionales, la région dispose d'une marge de manœuvre importante dans la gestion de son développement économique.

Les directives cantonales fixent un cadre essentiellement quantitatif au développement régional. Le levier d'action du plan directeur régional de la Sarine réside non seulement dans la répartition judicieuse des quotas, mais également dans la garantie d'un **cadre de vie de qualité** pour la population.

La requalification des espaces publics des centres présente un atout indéniable pour les localités de la région. Les vocations des localités et des zones d'activités régionales sont définies afin de garantir un développement régional adapté aux réalités territoriales.

Afin de favoriser le report modal pour les déplacements utilitaires comme de loisirs, l'infrastructure ferroviaire existante est complétée par la création de deux axes forts de lignes de bus régionales. Les principaux arrêts TP de ces différentes lignes sont transformées en plateforme multimodale, accessibles facilement en MD et disposant d'emplacements pour du B+R et du P+R. Le réseau de mobilité douce à l'échelle de la région est complété et permet de relier rapidement et de manière attractive et sûre l'ensemble des pôles d'attractivité.

Afin de valoriser l'attractivité paysagère et touristique de la région, les espaces naturels et de loisirs ainsi que les sites sacrés, patrimoniaux et agrotouristiques d'intérêt régional sont identifiés, et l'amélioration de leur accessibilité et de leur attractivité est prévue. Un itinéraire longeant la Sarine permettra de relier le lac de la Gruyère et le lac de Schiffenen et jouera un rôle identitaire pour la région. La vocation des rives de lacs est définie afin de soutenir un développement touristique ciblé des rives tout en préservant leurs qualités naturelles.

En visant l'équilibre régional et la qualité de vie de sa population, la région renforce son dynamisme et son attractivité.

URBANISATION -

Développer un territoire d'urbanisation cohérent qui réponde aux objectifs du développement vers l'intérieur

Soutenir le développement harmonieux de la région en prolongeant les axes fonctionnels hors de l'agglomération

Promouvoir les qualités des localités en définissant leur vocation (renforcer, requalifier, densifier) et en améliorant l'espace public

Concentrer les services et les infrastructures régionales dans les localités à renforcer le long des axes

Renforcer l'équilibre régional à travers une répartition judicieuse des zones d'activités régionales dans chaque axe

Dynamiser l'économie régionale en assurant un potentiel d'extension des zones d'activités régionales

Promouvoir la vocation des zones d'activités régionales afin de valoriser leurs qualités territoriales et d'assurer un tissu économique varié

MORII ITE

Développer un réseau cyclable régional performant sur la base de la planification cantonale

Valoriser l'usage des transports publics en s'appuyant sur le réseau ferroviaire et en développant une offre de bus régionaux structurante afin d'assurer le développement équilibré du territoire

Modérer le trafic dans les centres et traversées de localité pour améliorer la qualité de vie

Assurer une approche cohérente du stationnement au niveau communal

NATURE ET PAYSAGE -

Préserver et valoriser les structures naturelles et paysagères identitaires du district

Pérenniser une trame d'espaces naturels et paysagers marquants et continus à l'échelle régionale

Créer un réseau connecté d'espaces naturels et de loisirs de haute qualité

Développer les vocations des rives de lac en différenciant les secteurs à protéger de ceux accesibles au public

TOURISME

Promouvoir le pôle touristique cantonal/centre médiéval de la vielle ville de Fribourg en misant sur les synergies avec les autres entités touristiques régionales (chemin de la Sarine, boucle des Plaines et axe des Préalpes)

Mettre en réseau les sites d'intérêt agrotouristique, sacré/patrimonial et naturel, en renforçant l'aménagement et la valorisation des itinéraires régionaux de mobilité de loisirs

Créer un itinéraire identitaire le long de la Sarine qui relie le lac de Schiffenen et le lac de la Gruyère

